



Présent(e)s : Laetitia Brancovan, Enrique Castro Munoz, Michel Cribier, Maria Gouveia, Laetitia Harvey Duchesne, Christian Houis, Patrick Jaubertie, Sarah Klucsar, Julie Legg, Marie-Claude Lhomme, Arlette Liébert, Philippe Loiret, Pierre Lucot, Patrice Migault, Luc Monti, Denis Plane, Monique Puiberneau, Corinne Pulicani, Alice Quiles, Catherine Richard, Philippe Roufiat, Simon Timbert, Claire Vacher, Denise Viala, Marie-Antoinette Vitse, Michèle Humbert, Fabien Orlik, Simoné Giovetti, Jean-Louis Thouvenin, Murielle Bran, Colette Breuiller, Jean-Pierre Gelineau, Justin Boucher, Pascal Loeb et Nathalie Bréban.

Excusé(e)s : Danielle Juranville, Nadine Pouillon et Pierre Schneider.

Présence d'Ariel Weil, Maire du 4^e et d'Annabelle Imbert, Conseillère technique au Cabinet du Maire.

Introduction de Pierre Lucot, président du Conseil de quartier Arsenal

Constatant que les membres sont deux fois plus nombreux que d'habitude, Pierre Lucot rappelle que les réunions de Conseil de quartier sont ouvertes à tous les habitants.

Il souligne les réussites des actions d'animation du Conseil de quartier, menées par Sarah Klucsar et Laetitia Harvey Duchesne (vide greniers organisé depuis 2 ans et un repas de quartier pour la 1^{ère} fois cette année). Il constate que le Conseil de quartier assume sa mission d'animation et rappelle que le budget d'investissement 2018 a permis de financer des pourtours de pied d'arbre sur le bvd Morland et celui de 2017, un tableau numérique interactif pour l'école Tournelles.

Il constate ensuite que la médiation habitants/Mairie, première mission décrite dans la charte des Conseils de quartier du 4^e, fonctionne moins bien, questionnant de fait le rôle réel des Conseils de quartier. Il fait part de la lassitude des membres du Conseil de quartier lorsque les réponses attendues ou les informations demandées font défaut. Il regrette également le pouvoir des « services » particulièrement pesant dans le choix des projets du budget participatif, dont on peut constater une orientation en substitution du budget des écoles plutôt qu'en projets de quartier.

Intervention d'Ariel Weil, Maire du 4^e

Ariel Weil remercie les membres du Conseil de quartier Arsenal de leur invitation. Il annonce que les rencontres avec les Conseils de quartier vont s'amplifier, rappelant la seconde réunion de concertation des Conseils de quartier, organisée dans le cadre du regroupement des arrondissements du centre, le mardi 6 novembre à l'Hôtel de ville. Il invite également chacun à s'exprimer sur la consultation en ligne sur les Conseils de quartier ouverte sur idee.paris.fr. Il rappelle que certains Conseils de quartier ont déjà pris l'initiative de travailler sur le thème de la démocratie locale en 2020 en comparant par exemple les chartes des quatre arrondissements.

Ariel Weil précise que le Conseil de quartier Arsenal a la réputation d'être dur et de poser beaucoup de questions. Il explique être venu pour exposer son travail, qui se veut être dans le concret, le pragmatisme et la transparence. Il rappelle que des réunions publiques sont organisées sur tous les chantiers impactant et qu'une newsletter travaux a été mise en place par la Mairie. Il évoque l'incompréhension actuelle, entre le Conseil de quartier et la Mairie, sur ce qu'est le rôle du Conseil de quartier. Il partage l'avis que le Conseil de quartier Arsenal réalise de belles choses, mais que certaines peuvent être mieux accomplies, notamment l'utilisation des budgets de fonctionnement et d'investissement du Conseil de quartier qui sont sous-dépensés et qui pourraient faire l'objet de projets portés par le Conseil de quartier. Il évoque ensuite l'absence du Conseil de quartier Arsenal à des temps de concertation organisés par la Mairie et auxquels le Conseil de quartier est invité, comme notamment la commission ad hoc du budget participatif lors de laquelle les projets soumis au vote sont discutés. Il explique que les membres du Conseil de quartier auraient pu constater que, dans ce comité de sélection, il n'a pas accepté certains refus des services administratifs et que des compléments d'information ont été demandés aux services sur presque tous les projets refusés. Il rappelle que la Ville a décidé, lors du lancement du budget participatif d'accepter un maximum de projets et que donc nécessairement, dans la phase de mise en œuvre, certains se sont vu largement modifiés ou revus à la baisse. L'expérience sur le dispositif a incité à

être plus sélectif afin de pouvoir concrétiser les projets déposés et votés. Ariel Weil rappelle également le rôle du Conseil de quartier en aval, sur le vote du budget participatif, qui peut mettre en place des actions de communication.

Il présente ensuite, comme autre levier du Conseil de quartier, les consultations en ligne qui sont ouvertes et dont le Conseil de quartier peut se saisir.

Chantier Morland

Suite à la réception d'un courrier du président du Conseil de quartier sur le chantier Morland mettant en avant le manque d'anticipation de la ville quant aux nuisances de ce chantier pour les riverains (trottoirs inutilisables ou dangereux, trop grande emprise de chantier, nuisances diverses), Ariel Weil rappelle qu'il s'agit de travaux très importants. Il explique suivre tous les chantiers des projets de la ville et avoir participé à une réunion avec Emerige, lors de laquelle il a abordé les sept points soulevés par le Conseil de quartier. Il a demandé et a obtenu qu'Emerige modifie avec Bouygues le cahier des charges.

Sur les palissades, Ariel Weil a demandé à ce qu'on puisse circuler sur le bvd Morland côté chantier.

Tous les dispositifs « petites butées » (saillis béton anti stationnement existantes) vont être enlevés et tous les pieds d'arbres vont être traités. Une palissade en bois entre le trottoir et la voirie va être installée pour protéger davantage les utilisateurs de ce trottoir. Ariel Weil précise que ces trois mesures vont être réalisées au frais d'Emerige.

Sur le quai Henri IV, Ariel Weil trouve que la demande de réinstaurer un passage piétons d'1,40 m de large devant l'entrée de chantier est légèrement excessive et indique qu'il a obtenu que la continuité du trottoir soit maintenue, ce qui n'était pas l'intention initiale de Bouygues. Emerige et Bouygues ont tout de même accepté cette distance, qui sera obtenue en reculant la palissade. Ariel Weil précise par ailleurs qu'ils ne sont pas partisans d'une barrière amovible tel que demandé par le Conseil de quartier pour protéger cette partie du trottoir, car elles ont tendance à se retrouver n'importe où dans le quartier.

Concernant la traversée piétonne du quai Henri IV, les services sont actuellement en train de regarder le bouton poussoir cassé.

Le PC Lutèce, qui est le service de la ville en charge de la gestion de la circulation, a été sollicité pour rétablir le demi-tour au bout du quai.

Concernant la piste cyclable au niveau du passage piéton boulevard Morland, la demande d'installer un feu vélo a été effectuée.

Ariel Weil a par ailleurs demandé à ce que les nuisances sonores et olfactives soient traitées dans les meilleurs délais. Il évoque le refus d'une copropriété de collaborer.

Ariel Weil précise qu'il donnera aux membres du Conseil de quartier la réponse rédigée d'Emerige.

Sur le bruit et l'empoussièrement, Ariel Weil a demandé à ce qu'une réunion de gestion des problèmes/nuisances soit organisée au moins une fois par mois avec toutes les parties prenantes dont, bien sûr, les habitants.

Réaction des membres du Conseil de quartier et questions posées

Pierre Lucot souhaite remercier Fahd Zhar, le Conseiller technique au Cabinet du Maire en charge notamment de l'espace public, de s'être investi sur le sujet et s'être déplacé physiquement sur site. Il prend note que les 7 points soulevés par le Conseil de quartier sont en train de trouver des réponses et relève la réactivité de la Mairie sur ce sujet.

Enrique Castro Munoz évoque les nombreux problèmes de bruit, de sécurité, de circulation et de pollution sur le quai Henri IV, remontés depuis 6 ans par le Conseil de quartier et qui n'ont trouvé aucune solution. Il ajoute à cela les problèmes de la rue de l'Arsenal, de la place de la Bastille et du projet de rénovation de la place Mazas. Il propose que le Maire du 4^e fasse le tour des quartiers avec les membres des Conseils de quartier comme la Mairie du 12^e.

Un habitant de la rue Shomberg évoque l'emprise actuelle à 80% de la rue due aux travaux et le manque de refuge pour les véhicules de livraison, et les personnes qui veulent décharger leur course.

Patrice Migault rappelle la demande du Conseil de quartier de rouvrir la bretelle juste avant le pont de Sully, qui permettrait aux personnes qui viennent de l'Hôtel de Ville de passer sous le souterrain. Plusieurs personnes dont Laetitia Brancovan demandent à nouveau l'ouverture provisoire de la bretelle le temps des travaux.

Une personne évoque la difficulté de circuler sur le quai Henri IV en raison des travaux, la réception tardive des informations et les nuisances sonores dans les immeubles qui environnent les 110-120 db. Il est également signalé le travail au marteau piqueur qui débute dès 7h du matin le samedi.

Il est signalé la gêne occasionnée dans la rue de Shomberg par les équipes de chantier qui utilisent le monte charge dès 7h du matin.

Jean-Pierre Gelineau évoque un manque de propreté dans la rue de l'Arsenal et fait remarquer que la ville de Paris n'assure pas le nettoyage de la rue. Le manque de stationnement dans la rue est également soulevé : celui existant est réservé pour la Police d'un côté et pour la ville de Paris de l'autre côté.

La demande de réinstaller le terrain de sport éphémère Playground est présentée ainsi que le manque d'équipement sportif dans le quartier.

Réponses d'Ariel Weil

Ariel Weil explique que son cabinet répond chaque mois sur les points qui sont évoqués et que cela prend beaucoup de temps.

Sur la question du sport, il rappelle que le centre de Paris est très contraint en termes d'espace sportif et que la Mairie du 4^e a mené des travaux sur ses équipements afin de permettre aux habitants d'avoir des espaces rénovés.

La piscine Saint-Merri sera prête pour l'été, et le gymnase, à la rentrée prochaine. Des associations pourront à ce moment là être rapatriées à Saint-Merri et cela va désengorger les autres équipements.

Il rappelle que la Mairie a également construit la halle sportive Neuve Saint-Pierre, qui n'est pas un gymnase et n'est pas anti acoustique mais permet une pratique hivernale du sport dans de bonnes conditions.

Sur le playground, il explique que la Mairie du 4^e n'a pas pu le garder et que cette question a été tranchée. Il précise que cette question ne peut pas revenir à chaque réunion du Conseil de quartier. Il explique que les membres du Conseil de quartier peuvent accéder au TEP Neuve Saint-Pierre s'ils le font avec une association. Il soulève par ailleurs les avis divergeant : certains veulent davantage de créneaux et d'autres ne veulent pas des nuisances. Or dès que les domaines d'utilisation sont augmentés, des nuisances sont générées. Il rappelle par ailleurs que le TEP Charlemagne est ouvert à tous les habitants.

Sur les déambulations, Ariel Weil explique en faire tout le temps avec les services de la voirie et de la propreté. La première fut en janvier dès son élection et suite à laquelle il a obtenu la création de deux points écoles, dont un à la traversée devant le pont de Sully et le quai Henri 4. Il confirme en faire et qu'il en fera. Il rappelle celle effectuée avec le Conseil de quartier sur le quai des Célestins pour la synchronisation des feux. Il a demandé de réétudier la réponse négative qui avait été apportée, cela a été fait et a permis de répondre favorablement à la proposition du Conseil de quartier. Il explique que sur certaines demandes, il y aura des fois où la Mairie du 4^e répondra qu'elle ne peut pas avancer.

Sur la rue Shomberg, il explique qu'il y a effectivement des algecos, des bases vie de chantier. Sur le bruit, Ariel Weil pense que la solution est d'avoir une commission pour régler les problèmes tels qu'ils se posent.

Sur le quai Henri IV, Ariel Weil annonce avoir obtenu que le patron de la RATP vienne lui présenter les statistiques et a demandé à ce que les personnes qui empruntent les voies de bus soient amplement verbalisées. Les résultats de verbalisations sont d'ailleurs bons. Il évoque la cellule de vidéo-verbalisation de la ville de Paris ouverte la semaine dernière et les verbalisations actuelles de la DPSP. Il souligne la différence sensible de vitesse (de 20 s) entre 2017 et 2018 et de mai à juin suite à une campagne de verbalisation.

Sur la rue de l'Arsenal, Ariel Weil précise que les installations présentes appartiennent non pas à la voirie mais à la propreté. Il explique qu'il y a plusieurs opérations de propreté (le

nettoisement, l'enlèvement des encombrants, le nettoyage, ...) et la Mairie travaille sur des équipes mixtes et sur des poubelles différentes. Il invite les membres du Conseil de quartier à lui faire remonter leurs souhaits de poubelles différentes et explique que la Mairie du 4^e va expérimenter les corbeilles solaires compactantes. Il invite les membres à participer à une réunion publique sur la propreté organisée le 17 décembre à la Mairie du 4^e. Il souligne par ailleurs l'évolution à Paris sur la Propreté et rappelle que le 4^e arrondissement de Paris est celui qui accueille le plus de touriste à l'habitant.

Sur la réouverture de la bretelle, Ariel Weil rappelle que la proposition a été étudiée et que le PC Lutèce a jugé cela impossible. Il évoque le sujet de la ligne 72 et indique avoir demandé à l'Hôtel de ville de venir lui présenter les avancées sur le projet, il indique également qu'il espère que la ligne sera électrique. De nouvelles études montrent une stabilisation de la circulation.

Pierre Lucot remercie au nom des membres du Conseil de quartier le Maire du 4^e de sa présence et annonce que le Conseil de quartier va revoir son organisation, pour améliorer le fonctionnement questions/réponses qui est au cœur de la mission de médiation du Conseil de quartier.

Départ du Maire du 4^e

Echanges dans la salle

Une personne explique que les habitants ne peuvent rien faire sans être montés en association, car une association a une valeur juridique.

Une membre du Conseil de quartier exprime sa sensation d'insécurité sur les trottoirs parisiens en tant que piétonne, avec la circulation des vélos et des trottinettes. Les membres du Conseil de quartier demandent s'il existe une réglementation pour les circulations des trottinettes. Patrick Jaubertie explique que la vitesse maximum d'un véhicule sur trottoir est de 6km, ce qui est inférieur à la vitesse actuelle des trottinettes.

Pierre Lucot rappelle que le Conseils de quartier regrette de ne pas être entendu et associé aux réunions concernant les questions de chantier, ou à l'évènementiel (trajet de la gay pride qui a détruit de nombreux pieds d'arbres). Il rappelle qu'il y a des demandes récurrentes pour lesquelles les réponses sont en attente ou insatisfaisantes. Il constate cependant que des réponses précises ont été données par Ariel Weil suite au courrier du Conseil de quartier qui alertait sur sept points importants sur le chantier Morland. Il souligne que c'est la première fois que des réponses sont apportées en moins d'une semaine. Il rappelle la nécessité de rester vigilant quant à la bonne application des mesures annoncées et reste dans l'attente d'une confirmation écrite de Bouygues/Emerige tel que précisé par le Maire. Il partage l'avis qu'il n'y a pas de raison pour qu'un chantier soit source de nuisances sur toute sa durée et pense que cela a été entendu pour les nuisances durant le week-end. Il rappelle que la Mairie du 4^e n'est qu'un intermédiaire entre les habitants et Emerige.

Patrice Migault regrette l'absence d'anticipation sur le chantier et note qu'il y aura des barrières de protection pour le cheminement des piétons afin de les protéger du trafic Bd Morland.

Julie Legg rappelle que le Conseil de quartier n'est pas une association et qu'il traite d'autres sujets, même si le sujet de Morland est important. Elle évoque le manque d'attention des personnes présentes quand le Maire prenait la parole et les chuchotements des présents, alors que le Maire a écouté avec attention tout ce que les habitants ont exprimé.

Corinne Pulicani évoque le quartier en pleine mutation (place de la Bastille, berges de Seine, projet Morland, port de l'Arsenal) et l'important rôle du Conseil de quartier : quelles sont les initiatives qui peuvent être impulsées ? Une vision d'ensemble sur tous les projets qui concernent le quartier est demandée.

Philippe Roufiat signale la disparition de la statue qui se trouvait sur la place Teilhard de Chardin et souhaite des informations sur son devenir.

Pierre Lucot évoque l'initiative lancée par la Mairie de Paris sur les Conseils de quartier et propose que le fonctionnement d'un Conseil de quartier soit l'ordre du jour unique d'une prochaine réunion.

La Coordinatrice des Conseils de quartier du 4^e rappelle que la coprésidence du Conseil de quartier doit être renouvelée et invite les membres à lui envoyer leurs candidatures.

Alice Quiles s'interroge sur l'anonymat des personnes répondant aux différentes consultations sur internet.

Laetitia Brancovan explique avoir pu échanger avec les responsables du CRI lors de l'inauguration et que des efforts pour limiter les lumières le soir ont été réalisés.

Plusieurs membres signalent ne pas avoir pu voter sur le choix de la Mairie de secteur, car elles n'ont pas reçu par courrier postale l'enveloppe destinée au vote.

Pour conclure, Pierre Lucot, remerciant les présents, rappelle la nécessaire bienveillance, le respect et l'écoute de toutes et tous pour que se poursuive avec sérénité les réunions du Conseil de quartier et le plaisir de ses membres d'y venir.

Prochaines réunions 2018

De 19h à 21h, salle Van Gogh de la **Cité Saint-Martin**, 4, rue de l'Arsenal

mercredi 20 Novembre – lundi 17 décembre

Chaque membre du Conseil est invité à transmettre à Pierre, Sarah et Hortense toute proposition de sujet qu'il souhaiterait voir aborder à l'occasion de la prochaine réunion.